



Parcy et Tigny le 4 avril 2024

DÉPARTEMENT DE L' AISNE  
ARRONDISSEMENT DE SOISSONS  
CANTON DE VILLERS-COTTERETS

## Avis de concertation publique

« Zones d'accélération » des énergies renouvelables

La loi APER N° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit dans son article 15 la mise en place d'une planification ascendante des énergies renouvelables sur le territoire français

Cet article demande aux communes de définir des « zones d'accélération » des énergies renouvelables par typologie, méthanisation, éolien, photovoltaïque, géothermie, hydroélectricité....

Les citoyens sont invités à consulter le dossier contenant les cartes intégrant la réflexion et à faire part de leur avis dans le registre papier mis à disposition à la Mairie

**Du jeudi 11 avril au jeudi 25 avril 2024**

aux heures habituelles d'ouverture.

Mardi de 17h à 18h

Jeudi de 11h à 12h

et lors de permanences exceptionnelles les samedis 13 et 20 avril 2024 de 14h à 17h